

Une inégalité territoriale fragmentée

Par **DANIEL BEHAR**, géographe, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris (université Paris-Est) et consultant à la coopérative Acadie

Cette métropolisation intègre les territoires au-delà des métropoles, en créant de multiples échanges et interdépendances

Le gouvernement semble hésiter en matière de politique territoriale. D'un côté, la loi affichée comme un nouvel acte de décentralisation, se concrétisera pour l'essentiel par la création institutionnelle de métropoles, particulièrement à Paris, Lyon et Marseille, et au-delà autour des principales villes françaises. De l'autre, alerté par les notes des préfets, craignant une extension de la fronde des territoires ruraux au-delà de la Bretagne, il cherche à donner des signes aux territoires hors métropoles. Ainsi, la politique dite de la ville va sortir des banlieues pour suivre la géographie de la pauvreté monétaire, d'Auch à Guéret. Derrière cette hésitation, c'est la conception de l'égalité des territoires mise en avant par ce gouvernement qui est en jeu. La tentation est grande de présenter ce mot d'ordre comme la réponse politique à la fracture entre la France des métropoles et la France périphérique telle que nous la décrit Christophe Guilluy (1). Après «Paris et le désert français» de l'après-guerre, la fracture urbaine entre villes et banlieues de la campagne présidentielle de 1995, voici une nouvelle lecture duale de la géographie sociale et économique de la France à même de nourrir les politiques d'aménagement du terri-

toire. La puissance de ces représentations centrées sur la fracture est telle qu'elle est à même de transcender les clivages politiques. «Paris et le désert français», en dépit de ses origines pétaïnistes a séduit la gauche soucieuse d'équilibre territorial. Et le discours contemporain, à propos de la France périphérique, semble trouver un écho tant auprès du précédent gouvernement que de l'actuel. La cause de ce succès est simple : la rhétorique de la fracture propose dans le même mouvement une lecture inquiétante de l'état de la France et une solution tout aussi rassurante : il suffirait de concentrer les moyens publics sur cette France périphérique pour réduire la fracture. Certes, on sait depuis longtemps que la pauvreté – qui plus est si on l'appréhende en termes monétaires – se concentre dans les petites villes et le rural, et qu'un pauvre de l'agglomération parisienne est plus riche qu'un pauvre de province». Mais cette représentation est discutable, inefficace et dangereuse. Discutable, parce qu'il n'est pas sérieux d'englober dans une seule catégorie des «territoires oubliés» les 60% de Français vivant en milieu rural, dans les villes moyennes et en périurbain. Les réalités contemporaines sont bien plus complexes. Peut-on considérer de la même façon les villes et territoires de Picardie ou de Champagne-Ardenne soumis à la double peine de la désindustrialisation et du déficit d'attractivité et à l'inverse ceux de Rhône-Alpes

pris dans une dynamique de croissance et de développement ? Pour n'observer que la catégorie des villes moyennes, quels points communs entre celles isolées comme Aurillac et Rodez et celles englobées dans des dynamiques urbaines qui les dépassent comme Albi ou Montauban ? C'est le travers essentiel de cette lecture duale : elle ignore le fait majeur des transformations territoriales contemporaines. On ne peut distinguer les métropoles du reste du territoire, parce qu'au-delà des métropoles se joue un processus généralisé de métropolisation, c'est-à-dire de multiplication des flux et interdépendances de toutes natures. Cette métropolisation, comme la mondialisation dont elle constitue en quelque sorte la trace au sol, commence par intégrer les territoires, au travers des mobilités, des échanges qu'elle induit. Pour ne prendre qu'un exemple, les déplacements domicile-travail entre villes moyennes et grandes villes ont augmenté ces dernières années, mais avec des flux équivalents dans les deux sens ! Ces interdépendances et ces flux tendent à disloquer les équilibres territoriaux antérieurs (les fameux «bassins de vie»), mais selon un processus qui relève plus de la fractalisation en cascade que de la fracture unique. Cette lecture est aussi inefficace lorsqu'elle sous-entend que la réponse consisterait à concentrer les moyens publics sur ces territoires. C'est oublier la puissance des politiques de redistri-

bution publique, aveugles aux territoires. Certes, les lieux de production de la richesse ne sont plus ceux de résidence des couches populaires. Mais comme le rappelle l'économiste Laurent Davezies, ce sont ces territoires «périphériques» qui bénéficient au travers des transferts sociaux, du surcroît de production de richesse par les métropoles. Autrement dit, il n'y aurait aucun sens à concevoir des politiques publiques compensatrices sur la base de cette rhétorique de la fracture. Elles existent déjà ! Cette représentation est avant tout politique. Et sur ce plan, elle est dangereuse. En agrégeant dans une même catégorie fourre-tout ces territoires «oubliés» et leurs populations, elle fabrique un sentiment victimaire commun et procédant aux mêmes constructions politiques, va faire le lit d'un vote FN qu'elle prétend combattre. Oui, la métropolisation génère des fragilités sociales et territoriales, au sein des métropoles comme au dehors. Cela nécessite un message politique fort, mais pas celui d'un Etat qui viendrait conforter une position victimaire. Ces transformations territoriales constituent aussi une chance pour ces territoires dits périphériques. Parce la France ne fonctionne plus sous le régime d'un centre et d'une périphérie, mais d'un système fait d'interdépendances. C'est là tout le défi d'une approche revisitée de l'égalité des territoires. (1) «Fractures françaises», éditions François Bourin.